

25 août 2025

*Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC*

## Swisscanto (CH) Real Estate Fund Responsible Swiss Commercial : Conditions de l'augmentation de capital

Zurich, 25 août 2025, 07h00 - Swisscanto (CH) Real Estate Fund Responsible Swiss Commercial a communiqué aujourd'hui les conditions d'émission de l'augmentation de capital annoncée d'un montant de CHF 51,5 millions. Les nouvelles parts peuvent être souscrites du 3 septembre au 11 septembre 2025 au prix d'émission de CHF 98,96 par part. L'augmentation de capital est réalisée en respectant les droits de souscription des titulaires de parts existants.

Cette augmentation de capital s'inscrit dans l'objectif de croissance responsable de Swisscanto (CH) Real Estate Fund Responsible Swiss Commercial. Le fonds dispose d'un pipeline d'investissements attrayante qui devrait permettre d'étoffer le portefeuille existant en conformité avec la stratégie. Le produit de l'émission sera utilisé pour l'acquisition d'autres biens immobiliers et pour le remboursement de capitaux empruntés.

### Vue d'ensemble des conditions

Volume de l'émission	520 261 parts max.
Nombre actuel de parts	5 202 605
Rapport de souscription	10:1, dix (10) parts existantes donnent droit à la souscription d'une (1) nouvelle part
Attribution des droits de souscription	La date de référence est le 2 septembre 2025 (après clôture de la Bourse); à partir du 3 septembre 2025, les parts seront négociées hors droit de souscription.
Période de souscription	Du 3 septembre 2025 au 11 septembre 2025, 12h00 CEST
Prix d'émission	CHF 98,96 net par part (VNI au 30 juin 2025 + rendement cumulé + commission d'émission)
Commission d'émission	1,5%
N° de valeur / ISIN	Part : 11 195 919 / CH0111959190 Droit de souscription : 147 690 178 / CH1476901785
Négoce des droits de souscription	Négoce officiel des droits de souscription du 3 septembre 2025 au 9 septembre 2025 à la SIX Swiss Exchange SA
Libération	16 septembre 2025
Droit aux distributions	Les nouvelles parts donnent pleinement droit à la distribution pour l'exercice 2025.
Utilisation du produit de l'émission	Le produit de l'émission sera utilisé pour l'acquisition d'autres biens immobiliers et pour le remboursement de capitaux empruntés.

D'autres informations ainsi que le prospectus d'émission et de cotation du 25 août 2025 sont disponibles à l'adresse [www.swisscanto.com](http://www.swisscanto.com).

## Contact

Media Relations Zürcher Kantonalbank, Yannick Fischer, téléphone +41 44 292 61 31, [medien@zkb.ch](mailto:medien@zkb.ch)

## A propos de Swisscanto (CH) Real Estate Fund Responsible Swiss Commercial

Swisscanto (CH) Real Estate Fund Responsible Swiss Commercial, lancé en 2010, investit dans des immeubles commerciaux et polyvalents dans toutes les régions du marché suisse. Le fonds est positionné dans le segment Core/Core plus. La stratégie de placement vise des revenus stables et durables. Les immeubles sont directement détenus par le fonds, les impôts sont payés par celui-ci et les distributions sont, en conséquence, exonérées d'impôts pour les investisseurs. Le fonds poursuit une stratégie de croissance responsable afin d'augmenter la diversification, de renforcer la base de revenus et la liquidité des parts.

## Mentions légales

Cette publication est une annonce événementielle conformément au sens de l'art. 53 du Règlement de cotation de SIX Swiss Exchange SA. Elle est établie uniquement à des fins informatives. Elle ne constitue pas une offre ou une recommandation d'achat, de détention ou de vente d'instruments financiers ou de fourniture de prestations, et ne constitue pas non plus la base d'un contrat ou d'une obligation de quelque nature que ce soit. Les produits et services décrits dans la présente publication ne sont pas disponibles pour les US Persons conformément aux réglementations applicables (notamment la Réglementation S de l'US Securities Act de 1933). Il est recommandé de vérifier, le cas échéant avec l'aide des spécialistes, la compatibilité des informations avec la situation personnelle ainsi que les conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Cette publication a été établie avec la diligence d'usage par la Zürcher Kantonalbank pour le compte de l'émettrice Swisscanto Direction de Fonds SA. Tout investissement comporte des risques, notamment en ce qui concerne les fluctuations de valeur, de rendement et, le cas échéant, de change. Il est précisé que les éventuelles informations relatives à la performance historique ne constituent pas un indicateur de la performance actuelle ou future, et que les éventuelles données de performance indiquées lors de l'émission ou du rachat de parts de fonds peuvent ne pas tenir compte des commissions et frais prélevés. Les éventuelles estimations de rendements et de risques futurs contenues dans ce document sont fournies à titre d'information uniquement. Ils ne constituent pas un indicateur fiable de résultats futurs. Pour ce qui est des éventuelles informations relatives à la durabilité, nous attirons votre attention sur le fait qu'en Suisse, il n'existe pas de cadre de référence accepté de tous, ni de liste universelle de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des placements. Les informations contenues dans ce document concernent les fonds Swisscanto domiciliés en Suisse («Swisscanto (CH)»). Les seules sources d'information faisant foi pour l'acquisition de parts de fonds Swisscanto sont les documents actuels sur les fonds (p. ex. contrats de fonds, prospectus de vente et/ou informations clés pour l'investisseur ou feuilles d'informations de base ainsi que rapports de gestion), qui peuvent être obtenus sur [swisscanto.com](http://swisscanto.com), auprès de Swisscanto Direction de Fonds SA, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, ou dans toutes les agences de la Zürcher Kantonalbank. © 2025 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.